

Renforcement de la mise en œuvre de l'IAB au Canada



Photo by Louise Dumas with permission

Invitation pour les maternités des hôpitaux et des services de santé communautaire

Le Comité canadien pour l'allaitement lance un programme de coaching et de mentorat en 2022 en vue de poursuivre le travail du projet collaboratif national d'amélioration de la qualité de l'IAB et d'étendre la mise en œuvre de l'IAB à d'autres établissements (hôpitaux et services de santé communautaire).

Avantages de la participation

- Les établissements participants partout au Canada travailleront avec un coach ou un mentor et un membre de département attirés pour apporter d'importants changements organisationnels à l'aide de stratégies d'amélioration de la qualité visant à faire le suivi des progrès.
- Les valeurs fondamentales que sont les soins axés sur la famille et la sécurisation culturelle seront intégrées au programme.
- Les équipes recevront l'appui d'un coach ou d'un mentor ayant une expertise technique relative à l'IAB et à l'amélioration de la qualité pour mettre en place les pratiques exemplaires et se préparer en vue d'obtenir la désignation « Amis des bébés ».
- La désignation « Ami des bébés » sera offerte à un tarif réduit.
- Les participants contribueront au renforcement de la mise en œuvre de l'IAB à l'échelle nationale et permettront d'améliorer la santé maternelle et infantile.
- Les compétences et les connaissances liées au travail en équipe interprofessionnelle, à l'amélioration de la qualité et à l'engagement des parents partenaires pourront être appliquées à d'autres projets dans votre organisation.
- Les équipes peuvent déterminer si elles ont besoin de coaching et de mentorat en français.

*Un grand merci à
l'Agence de la santé
publique du Canada
d'avoir investi
1,3 million de dollars
sur cinq ans dans l'Ini-
tiative Amis des bébés
au Canada.*

Le [rapport annuel de 2021 du projet de l'IAB](#) (en anglais seulement) a été publié sur le [site Web du CCA](#), tout comme les rapports annuels précédents. Les 25 équipes hospitalières ont déjà démontré comment faire progresser l'IAB. Joignez-vous à nous pour intensifier et diffuser la mise en œuvre réussie de l'IAB à d'autres établissements.

Il est nécessaire d'éliminer les obstacles à l'allaitement et de créer des environnements de soutien pour permettre aux mères qui veulent et peuvent allaiter de faire ce choix plus facilement. Le Comité canadien pour l'allaitement du Canada offre une expertise remarquable et un leadership exceptionnel pour promouvoir la santé maternelle et infantile. Notre gouvernement a bien hâte de travailler avec le comité en vue d'étendre l'Initiative Amis des bébés. Ensemble, nous pouvons nous assurer que les mères partout au pays obtiennent le soutien, les soins et les renseignements dont elles ont besoin pour offrir à leur bébé le meilleur départ possible dans la vie. [Traduction libre]

*L'honorable Ginette Petitpas Taylor
Ancienne ministre de la Santé*

Renforcement de la mise en œuvre de l'IAB au Canada

Critères de participation des maternités des hôpitaux et des services de santé communautaire

- Tous les hôpitaux et établissements de santé communautaire canadiens qui offrent des services de maternité peuvent présenter une demande.
- Les établissements doivent avoir effectué une auto-évaluation en fonction des [Lignes directrices pour la mise en œuvre de l'IAB](#) du CCA (les établissements du Québec doivent confirmer avoir consulté les documents pertinents du ministère de la Santé du Québec).
- Les dirigeants de l'établissement doivent s'engager à participer au programme.
- Une équipe interprofessionnelle qui comprend des parents partenaires doit être mise sur pied.
- Une personne responsable de l'IAB et de la collecte des données doit être nommée au sein de l'établissement.

Le coach ou le mentor aidera les établissements à faire ce qui suit :

- Communiquer avec la haute direction de l'organisation et obtenir son soutien (DG ou délégué);
- Mettre sur pied une équipe responsable de l'IAB qui comprend des parents partenaires;
- Effectuer l'auto-évaluation de l'établissement à l'aide des Lignes directrices pour la mise en œuvre de l'IAB et de la liste de vérification de l'IAB;
- Évaluer les compétences du personnel relatives à l'IAB;
- Rédiger des énoncés de l'objectif et élaborer des plans d'action;
- Utiliser le cycle PFEA et d'autres stratégies d'amélioration de la qualité;
- Mettre à jour les outils de graphique/documentation;
- Utiliser les outils de collecte de données et de création de rapports du CCA;
- Communiquer les plans et les progrès à l'échelle de l'organisation et du public;
- Analyser les données et planifier les changements favorisant l'amélioration;
- Être responsable de leurs plans d'action;
- Faire participer les médecins et les autres partenaires internes et externes de l'organisation.

Pour en savoir plus au sujet du programme de coaching et de mentorat et pour inscrire votre établissement, communiquez avec BFIProjectDirector@bccbfi.com.

« Promouvoir l'allaitement maternel comme étant l'option qui assure aux bébés le meilleur départ dans la vie et comme grande question de santé publique est une priorité pour moi et pour l'Agence de la santé publique du Canada. Les recherches confirment que l'allaitement exclusif pendant les six premiers mois de vie apporte d'importants bienfaits protecteurs. L'Initiative Amis des bébés joue un rôle majeur pour encourager et soutenir l'allaitement, et pour renforcer la santé des mères et des enfants au Canada. » [Traduction libre]

**Dre Theresa Tam, administratrice en chef de la santé publique du Canada,
Agence de la santé publique du Canada**